

Description sommaire du territoire

LIMITES ET LOCALISATION

La réserve de biodiversité projetée occupe une superficie de 341,2 km² à environ 60 kilomètres au sud-ouest de Roberval et à 75 kilomètres au nord de la ville de La Tuque.

MILIEU PHYSIQUE

Le relief est essentiellement composé de basses collines et de buttes couvertes d'une faible épaisseur de dépôts glaciaires. Les affleurements rocheux sont fréquents. L'altitude varie de 325 à 625 mètres avec des sommets souvent tabulaires, ce qui confère à l'ensemble le faciès d'un plateau.

MILIEU BIOLOGIQUE

Coupes forestières, feux et épidémies d'insectes ont affecté l'ensemble du territoire, de sorte que les forêts de la réserve sont jeunes. Le bouleau blanc, le peuplier, l'épinette noire, le sapin et le pin gris dominent les formations arborescentes. La réserve abrite une faune et une flore caractéristiques de la portion méridionale de la forêt boréale.

MILIEU SOCIAL

La réserve occupe une partie du territoire utilisé traditionnellement par la communauté innue de Mashteuiatsh. Le territoire est peu accessible et surtout utilisé pour la villégiature, la chasse, la pêche et le piégeage.

CONTRIBUTION DE L'AIRE PROTÉGÉE

La réserve protège des écosystèmes caractéristiques de la région naturelle du massif de la Windigo. Elle préserve également la tête des bassins versants de la rivière Pierriche du Milieu, de la branche nord-est de la rivière Pierriche et de la branche principale de cette même rivière, ainsi qu'une section des bassins versants des rivières Pierriche Nord-Ouest et Trenche. On y retrouve des peuplements forestiers typiques de la frange méridionale de la sapinière à bouleau blanc.

PROPOSITION DE RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ PERMANENTE

Le toponyme proposé pour le statut permanent est celui de « réserve de biodiversité du Plateau-de-la-Pierriche ». Un agrandissement a été proposé afin d'améliorer l'efficacité et la représentativité de cette aire protégée. En raison de différentes contraintes, cet ajout n'a pas été retenu.

Principales activités permises et interdites¹

ACTIVITÉS INTERDITES

Dans une réserve de biodiversité permanente, la Loi sur la conservation du patrimoine naturel interdit les activités suivantes :

- L'exploration et l'exploitation minières, gazières ou pétrolières;
- L'aménagement forestier au sens de l'article 3 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., c. F-4.1);
- L'exploitation des forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie;
- Toute activité interdite en vertu du plan de conservation ou par voie réglementaire.

ACTIVITÉS PERMISES^{2,3}

- La villégiature déjà autorisée (chalet, abris sommaire, etc.)
- Le séjour (ex. : camping) pendant moins de 90 jours
- La libre circulation sur le territoire
- La récolte de bois pour un feu de camp en plein air
- L'entretien et la réparation d'infrastructures
- La présence d'animaux domestiques
- La chasse, la pêche et le piégeage
- Les activités récréatives, touristiques et écotouristiques
- Les activités de cueillette à des fins domestiques : petits fruits, champignons, etc.

ACTIVITÉS ASSUJETTIES À UNE AUTORISATION^{1,2,3}

- Les activités d'aménagement forestier exercées pour répondre à des besoins domestiques
- La construction de toute nouvelle infrastructure
- Les travaux d'aménagement du sol
- L'aménagement de sentiers

Information additionnelle disponible aux adresses suivantes :
http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/consultation/sag-lac/index.htm
http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/pierriche/PSC_Pierriche.pdf

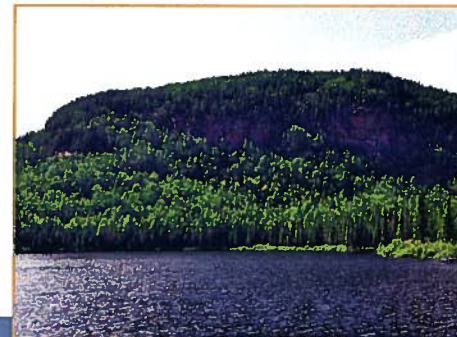
¹ En vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, les autres lois et règlements s'appliquent.

² Le plan de conservation pourrait soumettre toute activité à une autorisation, voire l'interdire, advenant qu'elle porte atteinte à la biodiversité.

³ Des critères d'autorisation s'appliquent.



Rivière Pierriche du Milieu (A. R. Bouchard, MDDEP)



Lac Seskimaka (A. R. Bouchard, MDDEP)



Paysage caractéristique du centre de la réserve (A. R. Bouchard, MDDEP)

Les aires protégées
au Québec :

Un héritage pour la vie



La réserve de
biodiversité projetée
du Plateau-de-la-
Pierriche



Pour protéger des
milieux naturels
représentatifs
des écosystèmes
boréaux



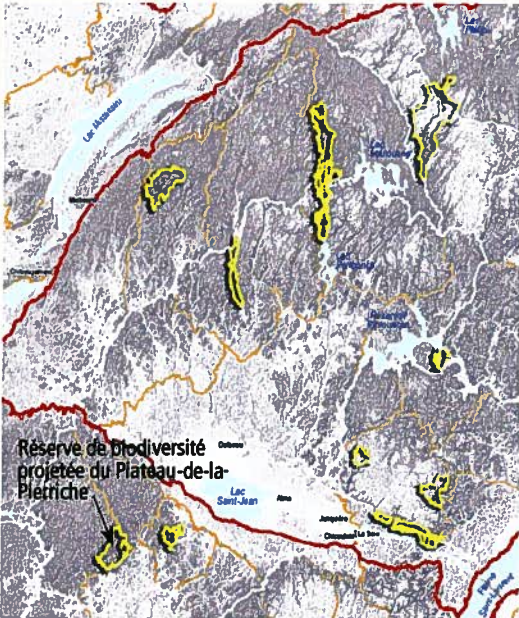
La réserve de biodiversité projetée du Plateau-de-la-Pierriche

Légende

- Réserve de biodiversité projetée du Plateau-de-la-Pierriche
- Proposition d'agrandissement non retenue
- Limite (région administrative, MRC, municipalité)

Occupation

- Bail d'abri sommaire
- Bail de villégiature
- Bail hors territoire



— Province naturelle Région naturelle — Ensemble physiographique

